

Secret bancaire : le soutien du Luxembourg, un autogoal : la Suisse fait mieux d'accepter et de préparer l'harmonisation qui se met en place pour le bénéfice de tous

Autor(en): **Erard, Lucien**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2009)**

Heft 1819

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1013849>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'UDC sur l'air rance de la trahison

Non, la Suisse ne se préservera pas dans l'isolationnisme, et le déni de réalité n'est pas un hommage aux traditions

Jean-Daniel Delley (25 mars 2009)

L'UDC, il fallait s'y attendre, crie à la trahison. Le Conseil fédéral, au lieu de résister au chantage, a soldé le secret bancaire. Ce parti, qui s'autoproclame seul véritable défenseur du pays et de ses valeurs, ne pouvait manquer l'occasion de taper sur le clou de la souveraineté écornée et des élites indignes de leur fonction, gouvernement et formations politiques confondus.

L'UDC a fait de l'indépendance nationale et de la neutralité son fonds de commerce. Face aux turbulences de l'actualité, elle cherche à rassurer une opinion inquiète en magnifiant des traditions qui, prétend-elle, ont assuré le succès du pays. La Suisse ne se sauvera qu'en s'isolant, en résistant à la séduction d'une internationalisation galopante. Non à l'Europe, non aux organisations internationales, non à toute collaboration aux

opérations de maintien de la paix. Cet appel constant au repli ne fait que prendre le relais d'une attitude politique ancienne prônée par les partis bourgeois. L'UDC récolte maintenant les fruits de cet enfermement mental.

Les traditions ne sont utiles que si elles offrent des réponses adéquates aux problèmes actuels. Invoquées de manière rituelle, elles aveuglent et figent une société. Les pressions exercées actuellement par les grandes puissances pour limiter l'évasion fiscale mettent en évidence notre dépendance à l'égard de la communauté internationale. Croire, comme l'UDC, qu'inscrire le secret bancaire dans la Constitution nous libérera de ces pressions, c'est comme vouloir éviter une météorite en protégeant sa tête avec ses mains. Puéril.

La Suisse vit de ses relations

commerciales avec l'étranger et non de la traite de ses vaches. Elle ne peut donc ignorer les règles internationales et se murer dans son pré carré. Sa sécurité dépend de la bonne marche du monde et non de ses seules forces armées. C'est pourquoi elle se doit de collaborer, y compris militairement, au maintien de la paix. Ce devoir de solidarité relève aussi de son intérêt bien compris.

En prônant une politique de repli, en faisant croire que le pays peut s'en tirer seul, que la règle du donnant donnant n'a pas cours, l'UDC peut certes récolter quelques succès électoraux. Mais en réalité ce parti se révèle être le pire ennemi de la Suisse, celui qui refuse de voir la réalité et entretient l'opinion dans ce refus. L'illusionnisme est aussi une forme de trahison.

Secret bancaire: le soutien du Luxembourg, un autogoal

La Suisse fait mieux d'accepter et de préparer l'harmonisation qui se met en place pour le bénéfice de tous

Invité: Lucien Erard (24 mars 2009)

Le Luxembourg, comme la Belgique et l'Autriche, a en son temps déjà accepté le principe de l'échange automatique d'informations. A condition que la Suisse, son concurrent direct, s'y rallie également. On

connaît la solution transitoire acceptée par l'Union européenne (UE) pour avoir l'accord de la Suisse: l'imposition à la source des intérêts, équivalent à titre transitoire de l'échange

automatique d'information.

Avec le modèle d'accord de double imposition de l'OCDE, ces trois pays acceptent une entraide administrative étendue à l'évasion fiscale,

mais uniquement sur demande fondée pour une personne déterminée. C'est un progrès, mais de peu de portée: comment les autorités fiscales d'un pays peuvent-elles avoir connaissance d'un cas spécifique d'évasion?

Pour des raisons de concurrence, on réclame en Suisse à cor et à cri que les mêmes conditions s'appliquent à tous les paradis fiscaux. Le Luxembourg nous a pris au mot et exige de l'UE et du G20 qu'ils prennent des mesures de rétorsions contre les pays qui ne s'aligneraient pas. C'est dire que demain, lorsque la Suisse refusera, comme elle l'affirme haut et fort, l'échange

automatique d'information qu'exigent les Etats-Unis et qu'a déjà décidé l'UE pour la fin de la période transitoire actuelle, elle sera elle-même soumise aux sanctions dont elle aura soutenu à la fois le principe et la nécessité. Le Luxembourg, contraint d'accepter l'échange automatique d'information, aura ainsi obtenu ce qui était la condition mise à la levée de son veto, à savoir que son principal concurrent, la Suisse, soit contrainte de l'accepter également.

Aujourd'hui tous les pays comprennent que dans une économie globalisée et sans frontières il n'est plus possible

de pratiquer une fiscalité équitable sans un minimum d'harmonisation et surtout sans un contrôle des contribuables les plus riches et les plus mobiles. L'échange d'information nous sera donc imposé et nous ne pourrions pas y résister sous peine de sanctions insupportables. Tous les banquiers le savent depuis longtemps et s'y préparent, tout en s'efforçant de gagner du temps.

Ne serait-il pas temps d'y préparer notre opinion publique, plutôt que jouer les matamores, sachant qu'il faudra pourtant céder, le moment venu, sans conditions?

Secret bancaire: les vains combats d'arrière-garde

Quelques précisions nécessaires face aux remises en cause déplacées de l'impôt anticipé sur les avoirs des ressortissants de l'UE

Jean-Daniel Delley (29 mars 2009)

Dans le lourd dossier des avoirs étrangers déposés sur son territoire, la Suisse persiste à se montrer d'une confondante maladresse. Tout d'abord elle a attendu le dernier moment pour, dos au mur, céder sur sa conception dogmatique du secret bancaire. Alors que, place financière de première importance, elle aurait pu jouer un rôle moteur dans la réforme des règles internationales de bonne conduite fiscale. Puis, sitôt abandonnée la distinction douteuse entre évasion et fraude fiscale, voilà que le président de la Confédération, le président d'Economiesuisse et les ténors de la droite politique annoncent qu'à titre de juste compensation, la

Suisse serait en droit de mettre en question l'accord sur la fiscalité de l'épargne avec l'Union européenne: maintenant que nous nous sommes résignés à collaborer avec le fisc des Etats membres de l'UE, il n'y a plus de raison de prélever un impôt anticipé sur le revenu de l'épargne helvétique des ressortissants européens et de reverser le montant de cet impôt à leurs pays de résidence.

Cet argument ne tient pas la route. En renonçant à la distinction entre fraude et évasion, la Suisse n'a pas fait une concession qui justifierait une compensation de la part de Bruxelles. Elle a enfin reconnu

que son rôle de receleur devenait intenable aux yeux de la communauté internationale et qu'un pays aussi dépendant de l'extérieur ne pouvait plus longtemps faire cavalier seul. Par ailleurs nous avons consenti à l'imposition anticipée du revenu de l'épargne pour échapper, avec l'Autriche, la Belgique et le Luxembourg, à l'échange automatique d'informations, qui est la règle communautaire. Or en acceptant l'entraide administrative en cas d'évasion fiscale, la Suisse n'adhère pas à cette règle: elle ne répondra qu'à des demandes individuelles et solidement justifiées (voir ci-dessus l'article de Lucien Erard). Les